

Préfecture Saint Louis de Gonzague

Jamhour, le 27 novembre 2018

À l'attention des Parents des élèves en classe de 2<sup>de</sup>

Chers Parents et Camarades,

Afin de renforcer l'esprit et l'unité de la promotion, les délégués de 2<sup>de</sup> organisent une soirée dansante pour toute la division.

**Date : le vendredi 7 décembre 2018 de 20h00 à 23h30.**

**Lieu : Centre Sportif, Culturel et Social de Jamhour.**

**Cotisation : 20 000 L.L**

L'inscription se fera auprès des délégués de classe.

**Notes importantes :**

- Ne sont admis à cette soirée que les élèves de 2<sup>de</sup>.
- Les boissons alcoolisées ne seront pas servies aux élèves.
- Seuls les locaux mis à la disposition des élèves peuvent être occupés durant la soirée.
- Aucun service d'autocar n'est prévu. Les parents sont priés de bien vouloir accompagner leurs enfants à la soirée et de revenir les récupérer à 23h30.

Nous vous rappelons que votre présence est importante pour le bon déroulement de la soirée. Venez nombreux et n'oubliez pas votre bonne humeur.

Délégués de classe

Nidale Malek  
Préfet

-----  
**Coupon-réponse à rendre aux délégués de classe au plus tard le vendredi 30 novembre 2018.**

Je soussigné(e), -----père, mère, tuteur de-----en classe de -----, l'autorise à participer à la soirée du vendredi 7 décembre 2018.

Ci-joint la somme de 20000 L.L.

Date : .....

Signature des Parents :.....

Saint Louis de Gonzague (2de) [1]

Circulaires [2]

Appli [3]

**Links**

[1] <http://www.ndj.edu.lb/prefecture-saint-louis-de-gonzague>

[2] <http://www.ndj.edu.lb/circulaires>

[3] <http://www.ndj.edu.lb/appli>